

Remplace la date 22-mars-2024

Date de révision 19-sept.-2024

Numéro de révision 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Codes produit 00642

Numéro du fiche de données de sécurité 00642

Nom du produit ACÉTATE D'ÉTHYLE

Autres moyens d'identification

Numéro d'enregistrement REACH 01-2119475103-46-XXXX

Numéro d'index 607-022-00-5

Numéro EC 205-500-4

Numéro CAS 141-78-6

Synonymes ETHYL ACETATE 98 - 100%, ACETIC ACID ETHYL ESTER, ACETOXYETHANE, ETHYL ACETATE TRBG, YA 203 DIL NORMAL AE, ETHYL ACETATE PH 99.5% MIN, ETHYL ACETATE EP, ETHYL ACETATE STATOIL, ETHYL ACETATE, DT M040 DILUANT PE, ETHYL ACETATE BIO-BASED PH, ETHYL ACETATE (ETAC) CLE

Substance pure/mélange Substance

Masse molaire 88.11

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation recommandée Solvant
Utilisation industrielle
Cosmétiques
Additif pour produits agrochimiques
Agent nettoyant
Adhésifs
Lubrifiant
Pour de plus amples informations, voir les Scénarios d'exposition en annexe.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

Univar Solutions SAS
Immeuble Cityscope
3 rue Franklin
93108 Montreuil Cedex
France
FRA

Pour plus d'informations, contacter

Adresse e-mail SDS.EMEA@univarsolutions.com

Numéro d'appel hors urgences +33 (0)1 85 57 46 00

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence SGS - +32 (0)3 575 55 55 (24h)
Numéro d'appel d'urgence national Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59

Numéro d'appel d'urgence - Paragraphe 45 - (CE) 1272/2008

Europe	112
--------	-----

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Règlement (CE) n° 1272/2008

Liquides inflammables	Catégorie 2 - (H225)
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2 - (H319)
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3 - (H336)

Catégorie 2

Catégorie 3 Effets sur certains organes cibles : Effets narcotiques.

2.2. Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

H225 - Liquide et vapeurs très inflammables

Conseils de prudence - UE (par 28, 1272/2008)

P210 - Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer

P261 - Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

P305 + P351 + P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

P337 + P313 - Si l'irritation oculaire persiste : Consulter un médecin

P403 + P233 - Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

P501 - Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets homologuée

Mentions de danger spécifiques de l'UE EUH066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2.3. Autres dangers

Évaluation PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Informations relatives aux perturbateurs endocriniens

Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances

Nom chimique	% massique	Numéro d'enregistrement REACH	CE n° (numéro d'index UE)	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Limite de concentration spécifique (LCS)	Facteur M	Facteur M (long terme)
ETHYL ACETATE 141-78-6	>99.7%	01-2119475103-46-XXXX	205-500-4 (607-022-00-5)	Eye Irrit. 2 (H319) STOT SE 3 (H336) Flam. Liq. 2 (H225) (EUH066)	-	-	-

Texte intégral des phrases H et EUH : voir section 16

Estimation de la toxicité aiguë

Si les données DL50/CL50 ne sont pas disponibles ou ne correspondent pas à la catégorie de classification, la valeur de

conversion appropriée de l'annexe I du CLP, tableau 3.1.2, est utilisée pour calculer l'estimation de la toxicité aiguë (ATEmix) pour classer un mélange en fonction de ses composants

Nom chimique	DL50 par voie orale mg/kg	DL50 par voie cutanée mg/kg	Inhalation, CL50 - 4 heures - poussières/brouillard - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - vapeurs - mg/L	Inhalation, CL50 - 4 heures - gaz - ppm
ETHYL ACETATE 141-78-6	5620	18000	Aucune donnée disponible	14.4131	Aucune donnée disponible

Ce produit ne contient pas de substances candidates extrêmement préoccupantes à une concentration $\geq 0,1$ % (règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), article 59)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Conseils généraux	Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin responsable.
Inhalation	Transporter la victime à l'air frais. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Contact oculaire	Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Maintenir l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Ne pas frotter les zones touchées. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec la peau	Rincer immédiatement au savon et à grande eau en retirant les chaussures et vêtements contaminés.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Ne jamais faire ingérer quoi que ce soit à une personne inconsciente. Consulter un médecin.
Protection individuelle du personnel de premiers secours	Éliminer les sources d'ignition. Vérifier que le personnel médical est conscient des matières impliquées, prend les mesures de protection individuelles appropriées et évite de répandre la contamination. Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. Sensation de brûlure. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Inhalation	L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
Yeux	Sensation de brûlure. Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements.
Cutané(e)	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin	Traiter les symptômes.
------------------------	------------------------

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	Agent chimique sec. Dioxyde de carbone (CO ₂). Jet d'eau. Mousse résistant à l'alcool.
Incendie majeur	PRUDENCE : l'utilisation d'un jet d'eau dans la lutte contre l'incendie peut s'avérer inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser le produit déversé avec un jet d'eau haute pression.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques dus au produit chimique	Risque d'ignition. Tenir le produit et le récipient vide à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs au jet d'eau. Les résidus de l'incendie et
--	--

l'eau d'extinction d'incendie contaminée doivent être éliminés conformément aux réglementations locales.

Produits de combustion dangereux Oxydes de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Équipements de protection spéciaux et précautions pour les pompiers Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et un équipement complet de lutte contre l'incendie. Refroidir les récipients en les inondant d'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.

Code d'action d'urgence (EAC) •3YE

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Voir la section 8 pour plus d'informations. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Mettre en place une ventilation adaptée. ÉLIMINER toutes les sources d'ignition (pas de cigarettes, de torches, d'étincelles ou de flammes dans le voisinage immédiat). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Autres informations Ventiler la zone. Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8.

Pour les secouristes Utiliser les protections individuelles recommandées dans la Section 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Consulter les mesures de protection répertoriées dans les sections 7 et 8. Endiguer la fuite ou le déversement si cela peut être fait sans danger. Empêcher le produit de pénétrer les égouts.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Arrêter la fuite si l'opération ne présente pas de risque. Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les vapeurs. Endiguer le plus en aval possible du déversement pour récupérer les eaux de ruissellement. Tenir à l'écart des canalisations, des égouts, des digues et des cours d'eau. Absorber avec de la terre, du sable ou toute autre matière non combustible et transférer dans des récipients pour élimination ultérieure.

Méthodes de nettoyage Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Endiguer. Absorber avec une matière absorbante inerte. Ramasser et transférer dans des récipients correctement étiquetés. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

Prévention des dangers secondaires Nettoyer les objets et les zones contaminés en respectant à la lettre les réglementations environnementales.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres rubriques Voir la section 8 pour plus d'informations. Voir la section 13 pour plus d'informations.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils relatifs à la manipulation sans danger Utiliser un équipement de protection individuelle. Éviter de respirer les vapeurs ou les brouillards. Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer. Utiliser avec une ventilation par aspiration localisée. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Relier à la terre et effectuer la liaison équipotentielle de tous les circuits et équipements impliquant le produit. Tous les équipements doivent être anti-étincelles et antidéflagrants.

Remarques générales en matière d'hygiène Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de conservation Conserver les récipients bien fermés, au sec et dans un endroit frais et bien ventilé. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et de toute autre source d'ignition (par exemple veilleuse, moteurs électriques et électricité statique). Conserver dans des

réipients correctement étiquetés. Ne pas stocker à proximité de matières combustibles. Protéger de la lumière du jour.

Classe d'entreposage (TRGS 510) LGK 3.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s)

Voir la section 1 pour plus d'informations.

Mesures de gestion des risques (RMM) Les informations exigées sont incluses dans la présente Fiche de données de sécurité.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Union européenne	France
ETHYL ACETATE 141-78-6	STEL: 1468 mg/m ³ STEL: 400 ppm TWA: 734 mg/m ³ TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 734 mg/m ³ STEL: 400 ppm STEL: 1468 mg/m ³

Valeurs limites biologiques d'exposition professionnelle

Ce produit tel qu'expédié ne contient pas de matière dangereuse dont les valeurs limites biologiques auraient été établies par les organismes réglementaires locaux.

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Travailleurs

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
ETHYL ACETATE 141-78-6	-	63 mg/kg bw/day [4] [6]	734 mg/m ³ [4] [6] 1468 mg/m ³ [4] [7] 734 mg/m ³ [5] [6] 1468 mg/m ³ [5] [7]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[5] Effets localisés sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Travailleuses Aucune information disponible

Notes

Dose dérivée sans effet (DNEL) - Grand Public

Nom chimique	Oral(e)	Cutané(e)	Inhalation
ETHYL ACETATE 141-78-6	4.5 mg/kg bw/day [4] [6]	37 mg/kg bw/day [4] [6]	367 mg/m ³ [4] [6] 734 mg/m ³ [4] [7] 367 mg/m ³ [5] [6] 734 mg/m ³ [5] [7]

Notes

- [4] Effets systémiques sur la santé.
[5] Effets localisés sur la santé.
[6] À long terme.
[7] À court terme.

Dose minimale dérivée avec effet (DMEL) - Grand Public Aucune information disponible.

Concentration prévisible sans effet (PNEC)

Nom chimique	Eau douce	Eau douce (libération intermittente)	Eau de mer	Eau de mer (libération intermittente)	Air
ETHYL ACETATE 141-78-6	0.24 mg/l	1.65 mg/l	0.024 mg/l	-	-

Nom chimique	Sédiments d'eau douce	Sédiments marins	Traitement des eaux usées	Terrestre	Chaîne alimentaire
ETHYL ACETATE 141-78-6	1.15 mg/kg	0.115 mg/kg	650 mg/l	0.148 mg/kg	-

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques

Appliquer les mesures techniques conformes aux limites d'exposition professionnelle. Mettre en place une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. Utiliser des outils à main qui ne produisent pas d'étincelles et des équipements électriques antidéflagrants. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux ou des lunettes étanches. Utiliser une protection oculaire selon la norme EN 166.

Protection des mains

Porter des gants appropriés. Vérifier que le délai de rupture du matériau des gants n'est pas dépassé. Consulter le fournisseur des gants pour plus d'informations sur le délai de rupture des gants concernés. Les gants doivent être conformes à la norme EN 374.

Gants			
Temps de contact	EPI - Matériaux des gants	Épaisseur des gants	Délai de rupture
	Polyéthylène (PE) PVA Caoutchouc butyle		

Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement de protection approprié. Vêtements à manches longues. Tablier de protection chimique. Bottes antistatiques.

Protection respiratoire

En cas de concentrations supérieures aux limites d'exposition, les travailleurs doivent utiliser les respirateurs homologués correspondants. Filtre à gaz, type A.

Remarques générales en matière d'hygiène

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Se laver les mains avant chaque pause et immédiatement après toute manipulation du produit. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. S'assurer que les rince-œil et les douches de sécurité sont proches du poste de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect	Liquide
Couleur	Incolore
Odeur	Fruity
Seuil olfactif	6-75 ppm

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
Point de fusion / point de congélation	-83.8 °C	
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	76 - 77 °C	
Inflammabilité		Aucune information disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucune information disponible.
Limites supérieures d'inflammabilité ou d'explosivité	11.5%	
Limites inférieures d'inflammabilité ou d'explosivité	2.2%	
Point d'éclair	-4 °C	Closed cup.
Température d'auto-inflammabilité	427 °C	
Température de décomposition		Aucune information disponible.
pH		Aucune information disponible.
pH (en solution aqueuse)		Aucune information disponible.
Viscosité cinématique		Aucune information disponible.
Viscosité dynamique	0.45 mPa s	@ 20.0 °C.
Hydrosolubilité	80g/l	
Solubilité(s)		Aucune information disponible.
Coefficient de partage	log Pow: 0.68	
Pression de vapeur	98.30 hPa @ 25 °C	Aucune information disponible.
Densité relative	0.900 - 0.903 g/cm³ @ 20°C -	Aucune information disponible.
Masse volumique apparente		Aucune information disponible.
Densité de liquide	Aucune information disponible	Aucune information disponible.
Densité de vapeur	3.0	
Caractéristiques des particules		Aucune information disponible.

Granulométrie	Aucune information disponible
Distribution granulométrique	Aucune information disponible

9.2. Autres informations

Masse molaire	88.11
---------------	-------

9.2.1. Informations concernant les classes de danger physique

Propriétés explosives	Non considéré comme explosif.
Propriétés comburantes	Ne répond pas aux critères de classification comme comburant

9.2.2. Autres caractéristiques de sécurité

Taux d'évaporation 4.3 (Butyl acetate = 1)	
Conductivité	>0.01 µS/m

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
------------	--

10.2. Stabilité chimique

Stabilité	Stable dans les conditions normales.
-----------	--------------------------------------

Données d'explosion

Sensibilité aux impacts mécaniques	Aucun(e).
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Oui.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses	Liquide et vapeurs très inflammables. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. Réagit avec :. Agents comburants forts. Acides forts.
--------------------------------------	---

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter	Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Protéger de l'humidité.
---------------------	---

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles	Peroxydes. Agents comburants forts. Acides forts. Bases fortes. Amines. Protéger de l'humidité.
------------------------	---

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux	Oxydes de carbone.
-------------------------------------	--------------------

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations sur les voies d'exposition probables

Informations sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact oculaire	Provoque une sévère irritation des yeux.
Contact avec la peau	En cas de contact prolongé ou répété, peut dessécherla peau et entraîner une irritation.
Ingestion	L'ingestion peut entraîner irritation gastro-intestinale, nausées, vomissements et diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Peut provoquer rougeur des yeux ou larmoiements. L'inhalation de concentrations élevées en vapeurs peut entraîner des symptômes tels que céphalées, vertiges, fatigue, nausées et vomissements.
-----------	---

Toxicité aiguë

Mesures numériques de toxicité

Informations sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50, voie cutanée	CL50 par inhalation
ETHYL ACETATE	> 5000 mg/kg (Rat)	> 5000 mg/kg (Rabbit)	= 1600 mg/l (Rat) 4h

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion/irritation cutanée L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagenicité sur les cellules germinales Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

STOT - exposition unique Peut provoquer somnolence ou vertiges.

STOT - exposition répétée Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration Sur la base des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2. Informations sur d'autres dangers**11.2.1. Propriétés perturbatrices endocriniennes**

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

11.2.2. Autres informations

Autres effets néfastes Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité**

Écotoxicité N'est pas considérée comme nocif pour les organismes aquatiques.

Nom chimique	Algues/végétaux aquatiques	Poisson	Toxicité pour les micro-organismes	Crustacés
ETHYL ACETATE	NOEC : > 100 mg/l (72h) Desmodesmus Subspicatus	LC50 :230 mg/l (96h) Pimephales promelas	650 mg/l (16h) Pseudomonas putida	EC50 :165 mg/l (48h) Daphnia magna

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Facilement biodégradable.

ETHYL ACETATE (141-78-6)

Méthode	Durée d'exposition	Valeur	Résultats
OCDE, essai n° 301B : Biodégradabilité facile : Essai de dégagement de CO2 (TG 301 B)	28 jours	94%	Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation Bioaccumulation peu probable.

Facteur de bioconcentration (BCF) 30

Informations sur les composants

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité dans le sol N'est pas supposé s'adsorber dans le sol.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Évaluation PBT et vPvB Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

Nom chimique	Évaluation PBT et vPvB
ETHYL ACETATE	La substance n'est pas PBT/vPvB

12.6. Propriétés perturbatrices endocriniennes

Propriétés perturbatrices endocriniennes Ce produit ne contient aucun perturbateur endocrinien connu ou supposé.

12.7. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Déchets de résidus/produits inutilisés Les déchets sont classifiés comme des déchets dangereux. Éliminer dans une décharge autorisée conformément aux réglementations locales d'élimination des déchets.

Emballages contaminés Les récipients vides présentent un danger d'incendie et d'explosion. Ne pas découper, percer ou souder les récipients.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

IATA

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1173
Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTATE D'ÉTHYLE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
Code ERG 3L

IMDG

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1173
Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTATE D'ÉTHYLE
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
N° d'urgence F-E, S-D
14.7 Transport maritime en vrac selon les instruments de l'OMI Aucune information disponible

RID

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1173
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTATE D'ÉTHYLE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1

ADR

14.1 Numéro UN ou numéro d'identification UN1173
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU ACÉTATE D'ÉTHYLE
14.3 Classe(s) de danger pour le transport 3
14.4 Groupe d'emballage II
14.5 Dangers pour l'environnement Non
14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur
Dispositions spéciales Aucun(e)
Code de classification F1
Code de restriction en tunnel (D/E)

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Réglementations nationales****France****Maladies professionnelles (R-463-3, France)**

Nom chimique	Numéro RG, France
ETHYLACETATE 141-78-6	RG 84

Décret n° 2021-1558 du 02/12/21 modifiant la nomenclature des installations classées 4331 pour la protection de l'environnement

Allemagne

Classe de danger pour le milieu aquatique (WGK) Indéterminé(e)(s)

Union européenne

Se reporter à la directive 98/24/CE du 7 avril 1998 concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail.

Autorisations et/ou restrictions d'utilisation :

Ce produit contient une ou plusieurs substances soumises à restrictions (règlement CE n° 1907/2006 « REACH », annexe XVII).

Nom chimique	Substances soumises à restrictions selon REACH, Annexe XVII	Substances soumises à autorisation selon REACH, Annexe XIV
ETHYLACETATE - 141-78-6	75.	-

Polluants organiques persistants

non applicable

Catégorie de substance dangereuse selon la directive Seveso (2012/18/UE)

P5c - LIQUIDES INFLAMMABLES

Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

non applicable

Inventaires internationaux**TSCA****DSL/NDL****EINECS/ELINCS****ENCS****IECSC****KECI**

Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacteur le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

PICCS
AIIC
NZIoC

Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires
Contacter le fournisseur pour le statut de conformité vis-à-vis des inventaires

Légende :

TSCA - Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques, section 8(b), inventaire

DSL/NDL - Liste canadienne des substances domestiques/Liste canadienne des substances non domestiques

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Liste japonaise des substances chimiques existantes et nouvelles

IECSC - Inventaire chinois des substances chimiques existantes

KECL - Liste coréenne des substances chimiques existantes et évaluées

PICCS - Inventaire philippin des substances et produits chimiques

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels

NZIoC - Inventaire néo-zélandais des produits chimiques

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Rapport sur la sécurité chimique Une évaluation de la sécurité chimique a été mise en œuvre pour cette substance

RUBRIQUE 16: Autres informations

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Texte intégral des mentions H citées dans la section 3

H314 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau

H319 - Liquide et vapeurs très inflammables

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux

H336 - Peut provoquer somnolence ou vertiges

Légende

SVHC : Substances extrêmement préoccupantes pour autorisation :

Légende RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

TWA TWA (moyenne pondérée en temps)

STEL

STEL (Limite d'exposition à court terme)

Plafond Valeur limite maximale

*

Désignation « Peau »

+ Sensibilisants

Remarque sur la révision **Sections de la FDS mises à jour 1 9 16**

Méthode de classification	
Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Méthode utilisée
Toxicité aiguë par voie orale	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par voie cutanée	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - gaz	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - vapeurs	Méthode de calcul
Toxicité aiguë par inhalation - poussières/brouillard	Méthode de calcul
Corrosion/irritation cutanée	Méthode de calcul
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Méthode de calcul
Sensibilisation respiratoire	Méthode de calcul
Sensibilisation cutanée	Méthode de calcul
Mutagénicité	Méthode de calcul
Cancérogénicité	Méthode de calcul
Toxicité pour la reproduction	Méthode de calcul
STOT - exposition unique	Méthode de calcul
STOT - exposition répétée	Méthode de calcul
Toxicité aquatique aiguë	Méthode de calcul
Toxicité aquatique chronique	Méthode de calcul
Danger par aspiration	Méthode de calcul
Ozone	Méthode de calcul

Principales références de la littérature et sources de données utilisées pour compiler la FDS

Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)

Base de données ChemView de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA)

Comité d'évaluation des risques de l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_CER)

Agence européenne des produits chimiques (ECHA) (ECHA_API)

Agence de protection de l'environnement des États-Unis

Niveaux de référence d'exposition aiguë (AEGL)

FIFRA (Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides des États-Unis) de l'EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis)

EPA (Agence de protection de l'environnement des États-Unis), substances HPV

Revue de recherche alimentaire (Food Research Journal)

Base de données sur les substances dangereuses
International Uniform Chemical Information Database (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Evaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (Institut d'hygiène et de sécurité professionnelles des États-Unis)
National Library of Medicine, ChemID Plus (NLM CIP)
National Library of Medicine, Base de données PubMed (NLM PubMed)
Programme national de toxicologie, États-Unis (NTP)
CCID (Base de données de classification et d'information sur les substances chimiques de Nouvelle-Zélande)
Organisation de coopération et de développement économiques, publications sur l'environnement, la santé et la sécurité
Organisation de coopération et de développement économiques, programme d'évaluation des substances HPV
Organisation de coopération et de développement économiques, ensemble des données d'évaluation
Organisation mondiale de la santé

Préparée par	K Winter
Remplace la date	22-mars-2024
Date de révision	19-sept.-2024

Fiche de données de sécurité conforme au Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans cette fiche de données de sécurité sont exactes dans l'état actuel de nos connaissances et de nos informations, à la date de publication. Ces informations ne sont fournies qu'à titre indicatif pour assurer la sécurité de la manipulation, de l'utilisation, de la transformation, du stockage, du transport, de l'élimination et de la mise sur le marché de la substance, et ne sauraient être considérées comme une garantie ou une assurance-qualité. Les informations ne concernent que la matière spécifiquement décrite, et sont susceptibles d'être non valables si la matière est employée en combinaison avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, à moins que le contraire ne soit précisé dans le texte.

Fin de la Fiche de données de sécurité

Scénario d'exposition Drumming and Distribution

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Drumming and Distribution
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU3 Utilisations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Drumming and Distribution

État
quantités utilisées

Liquide

Quantité quotidienne par site: 30 tonnes
Montant annuel par site 3000 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration
d'épuration des eaux usées domestique : 88.2%
(anglais: STP) taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.
concentration

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, techniques installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en oeuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES

utilisé.

Drumming and Distribution

Rejet dans l'environnement	Eau: 0.3 kg/jour Air: 3 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.002 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment d'eau douce: Exposition 0.012 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.01 eau de mer: Exposition 0.0002295 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment marin: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.011 Rejet: Exposition 0.018 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.0009315 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Drumming and Distribution

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

Drumming and Distribution

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Formulation & (re)packing of substances and mixtures
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU3 Utilisations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC2 Formulation dans un mélange

Salarié

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

État
quantités utilisées

Liquide

Quantité quotidienne par site: 8 tonnes
Montant annuel par site 1200 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES

utilisé.

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Rejet dans l'environnement	Eau: 24 kg/jour Air: 40 kg/jour terre: 0.08 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.142 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.547 sédiment d'eau douce: Exposition 0.848 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.678 eau de mer: Exposition 0.014 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.548 sédiment marin: Exposition 0.085 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.68 Rejet: Exposition 1.419 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.066 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.273

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

Formulation & (re)packing of substances and mixtures

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU3 Utilisations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC6a Utilisation d'un intermédiaire
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

quantités utilisées

Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

Quantité quotidienne par site: 1 tonnes

Montant annuel par site 300 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88,2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement Eau: 10 kg/jour
Air: 5 kg/jour
terre: 0.1 kg/jour

Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.059 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR 0.547
 sédiment d'eau douce: Exposition 0.355 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.284
 eau de mer: Exposition 0.006 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.229
 sédiment marin: Exposition 0.036 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.285
 Rejet: Exposition 0.591 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
 Sol agricole: Exposition <0.01 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial use as an Extraction solvent and/or processing aid

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition
Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire
-------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
quantités utilisées	Quantité quotidienne par site: 1 tonnes Montant annuel par site 300 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
----------	--

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour
--	---

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
---------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	--

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement	Eau: 20 kg/jour Air: 980 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.707 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.566 sédiment d'eau douce: Exposition 0.119 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.456 eau de mer: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.457 sédiment marin: Exposition 0.071 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.567 Rejet: Exposition 1.183 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.081 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.336

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 45.89 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.063

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.68

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.125

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

Industrial Application of Paints, Coatings and other Mixtures by Spraying

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC14 Pastillage, compression, extrusion, granulation

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 3.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.054

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition
Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur) ERC8d Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en extérieur)
<u>Salarié</u>	

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC5 Mélange dans des processus par lots PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement Eau: 0.014 kg/jour
kg/jour
Air: 0.666 kg/jour
terre: 0 kg/jour
exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0004036 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.00006015 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.0003587 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.0008041 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.000113 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.336

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 64.24 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.088

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 257 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.175

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 128.5 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.175

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 513.9 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.35

PROC5 Mélange dans des processus par lots

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Professional application for paints, coatings, adhesives and other mixtures/products

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 154.2 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.21

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 12.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.204

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 616.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.42

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 154.2 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.21

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 616.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.42

PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 16.97 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.269

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Use as a laboratory reagent at industrial sites

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Use as a laboratory reagent at industrial sites
Secteur principal Environnement	SU3 Utilisations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État <u>quantités utilisées</u>	Liquide Quantité quotidienne par site: 1 tonnes Montant annuel par site 20 tonnes
<u>Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque</u>	
Dilution	Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m ³ /jour
<u>Mesures de management du risque</u>	

Use as a laboratory reagent at industrial sites

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP)	Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2% taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m ³ /jour
--	--

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets	éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.
------------------------	---

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État	Liquide
Informations sur la concentration	Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement	Intérieur
Temperature	L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	--

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement	Eau: 20 kg/jour Air: 25 kg/jour terre: 0.1 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.119 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR 0.456 sédiment d'eau douce: Exposition 0.707 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.566 eau de mer: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.457 sédiment marin: Exposition 0.071 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.567 Rejet: Exposition 1.183 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.054 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

Use as a laboratory reagent at industrial sites

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
Exposition	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 37.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05 PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05 Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01 Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Professional use as a laboratory reagent

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use as a laboratory reagent
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU22 Utilisations professionnelles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide
<u>Mesures de management du risque</u>	
Bonnes pratiques	manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.
<u>Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets</u>	
Traitement des déchets	éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

<u>Propriétés du produit</u>	
État	Liquide

Professional use as a laboratory reagent

Informations sur la concentration

Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement

Intérieur

Température

L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation

Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques

contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- EUSES

utilisé. Rejet dans l'environnement Eau: 2 kg/jour

Air: 2 kg/jour

terre: 0

kg/jour

exposition environnementale

eau douce: Exposition 0.012 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR 0.047

sédiment d'eau douce: Exposition 0.072 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.058

eau de mer: Exposition 0.0001 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.047

sédiment marin: Exposition 0.007 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.059

Rejet: Exposition 0.118 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01

Sol agricole: Exposition 0.0006 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.023

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional use as a laboratory reagent

Exposition

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

PROC15 Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.34 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Professional use in agrochemicals

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in agrochemicals
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU22 Utilisations professionnelles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Professional use in agrochemicals

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Éviter toute utilisation lors d'une concentration du produit de plus de25%. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement Eau: 0.003 kg/jour
Air: 0.247 kg/jour
terre: 0.025 kg/jour
exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0003393 mg/l, PNEC 0.229 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.00005372 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.0003204 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.000162 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.00009985 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional use in agrochemicals

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.05 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.06

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.822 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 176.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.12

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 33.04 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.045

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 4.116 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 132.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.09

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 33.04 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.045

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 132.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.09

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 12.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.204

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 881.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.6

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Industrial use in Cleaning Agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in Cleaning Agents
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU3 Utilisations industrielles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

quantités utilisées

Industrial use in Cleaning Agents

Quantité quotidienne par site: 1.2 tonnes

Montant annuel par site 25 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement Eau: 0.125 kg/jour
Air: 375 kg/jour
terre: 0 kg/jour

Industrial use in Cleaning Agents

exposition environnementale eau douce: Exposition 0.001 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
 sédiment d'eau douce: Exposition 0.006 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
 eau de mer: Exposition 0.000126 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
 sédiment marin: Exposition 0.0007515 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
 Rejet: Exposition 0.007 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
 Sol agricole: Exposition 0.001 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Industrial use in Cleaning Agents

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 27.53 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.038

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 42.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.68

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 110.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.075

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 4.589 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL

Industrial use in Cleaning Agents

734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition Professional Use in Cleaning Agents

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional Use in Cleaning Agents
Secteur principal <u>Environnement</u>	SU22 Utilisations professionnelles
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)
<u>Salarié</u>	
Catégories de processus	PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Mesures de management du risque

Professional Use in Cleaning Agents

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide
Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 25% Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur
Température L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).
Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.

Mesures de management du risque

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement Eau: 0.014 kg/jour
Air: 0.014 kg/jour
terre: 0 kg/jour
exposition environnementale eau douce: Exposition 0.0004041 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
eau de mer: Exposition 0.0000602 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01
sédiment marin: Exposition 0.000359 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01
Rejet: Exposition 0.0008101 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01
Sol agricole: Exposition 0.0001295 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Professional Use in Cleaning Agents

Méthode d'évaluation

Modèle- ECETOC TRA utilisé.

Professional Use in Cleaning Agents

Exposition

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 44.05 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.06

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.822 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.013

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 176.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.12

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.414 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 77.09 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.105

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 4.116 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.065

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 308.4 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.21

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 128.5 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.175

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 21.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.34

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 513.9 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.35

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 15.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.021

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 61.67 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.042

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 33.04 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.045

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 132.2 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 16.46 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.261

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 66.08 mg/m³, DNEL

Professional Use in Cleaning Agents

734 mg/m³, RCR 0.09

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.226 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.131

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 264.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.18

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition
Industrial use in lubricants

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Industrial use in lubricants
Secteur principal	SU3 Utilisations industrielles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC4 Utilisation d'un adjuvant de fabrication non réactif sur le site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article)

Salarié

Industrial use in lubricants

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État
quantités utilisées

Liquide

Quantité quotidienne par site: 1.2 tonnes
Montant annuel par site 25 tonnes

Des facteurs environnementaux qui ne sont pas influencés par la gestion du risque

Dilution Débit de l'eau réceptrice de surface: 18000 m³/jour

Mesures de management du risque

Information sur la station d'épuration des eaux usées (anglais: STP) Élimination estimée de substances des eaux usées traitées dans une station d'épuration domestique : 88.2%
taux présumés stations d'épuration domestiques - eaux contaminées : 2000 m³/jour

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État
Informations sur la concentration

Liquide
Comprend des concentrations jusqu'à 100 %. Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Industrial use in lubricants

Taux de ventilation	Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).
---------------------	---

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	--

Mesures de management du risque

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles
 port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
 Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement	Eau: 1.25 kg/jour
kg/jour	Air: 3.75 kg/jour terre: 1.25 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.008 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.03 sédiment d'eau douce: Exposition 0.046 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.037 eau de mer: Exposition 0.0007912 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR 0.03 sédiment marin: Exposition 0.005 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR 0.038 Rejet: Exposition 0.074 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.003 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR 0.015

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Industrial use in lubricants

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 7.342 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 29.37 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.02

PROC7 Pulvérisation dans des installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 8.572 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.136

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.25

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 91.78 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.125

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 367.1 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

Industrial use in lubricants

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 55.07 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.075

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.15

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 128.5 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.175

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 513.9 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.35

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 18.36 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.025

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.05

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval

Scénario d'exposition
Professional use in lubricants

Identité du scénario d'exposition

Nom du produit	Ethyl Acetate
Numéro d'enregistrement REACH	01-2119475103-46-XXXX
Numéro CAS	141-78-6
Numéro CE	205-500-4
Numéro index UE	607-022-00-5
Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com

1. Titre du scénario d'exposition

Titre principal	Professional use in lubricants
Secteur principal	SU22 Utilisations professionnelles
<u>Environnement</u>	
Catégories de rejet dans l'environnement [ERC]	ERC8a Utilisation étendue d'un adjuvant de fabrication non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface de l'article, en intérieur)

Salarié

Professional use in lubricants

Catégories de processus	PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de remplissage spécialisée, y compris pesage) PROC10 Application au rouleau ou au pinceau PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils
-------------------------	--

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Industriel - Environnement 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Mesures de management du risque

Bonnes pratiques manipuler avec soin la substance afin de minimiser les émissions.

Conditions et mesures pour le traitement externe de l'élimination des déchets

Traitement des déchets éliminer les déchets et les sacs/conteneurs selon le droit local.

2. Autres conditions d'utilisation ayant un effet sur l'exposition (Employés - Santé 1)

Propriétés du produit

État Liquide

Informations sur la concentration Concentration de la substance dans le produit: 100% Sauf indications contraires.

Fréquence et durée d'utilisation

Couvre une exposition quotidienne jusqu'à 8 heures (sauf indication contraire).

autres conditions opératoires affectant l'exposition du travailleur

Environnement Intérieur

Temperature L'utilisation ne doit pas s'effectuer à plus de 20°C au dessus de la température ambiante (sauf indication contraire).

Taux de ventilation Assurer un niveau suffisant de ventilation générale (pas moins de 3 à 5 changements d'air par heure).

Conditions et mesures techniques au niveau du processus (source) pour empêcher des rejets

Professional use in lubricants

Mesures de protection techniques	contrôler l'exposition potentielle par des mesures telles que systèmes encapsulés ou fermés, installations appropriées et entretenues et standard suffisant de ventilation. éteindre les systèmes et vider les conduites avant d'ouvrir l'installation. autant que possible, vider et rincer l'installation avant les travaux d'entretien. Quand il y a un potentiel d'exposition: Veiller à ce que le personnel concerné soit informé de la nature de l'exposition et des méthodes de base pour réduire l'exposition; Veiller à ce que l'équipement personnel adapté de protection soit disponible; Absorber les quantités répandues et éliminer les déchets en conformité avec les exigences légales; surveiller l'effectivité des mesures de contrôle; envisager la nécessité d'une surveillance de la santé; identifier et mettre en oeuvre des mesures de correction. prévoir une extraction d'air aux points où se produisent des émissions.
----------------------------------	--

Mesures organisationnelles afin de prévenir/réduire l'émission, la propagation et l'exposition

Mesures d'organisation	PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles Limiter la teneur de la substance à 25 %
------------------------	---

Mesures de management du risque

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles
sans ventilation avec aspiration localisée
port d'un appareil de protection respiratoire avec une efficacité de filtration minimale (exprimée en %) de: 90
Port de gants de protection, résistant aux solvants conforme EN 374.
PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

On part du principe de la mise en œuvre d'un standard approprié pour l'hygiène sur le lieu de travail.

3. Détermination de l'exposition (Environnement 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- EUSES
utilisé. Rejet dans l'environnement	Eau: 0.014 kg/jour
	Air: 0.014 kg/jour terre: 0 kg/jour
exposition environnementale	eau douce: Exposition 0.0004041 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment d'eau douce: Exposition 0.002 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01 eau de mer: Exposition 0.0000602 mg/l, PNEC 0.24 mg/l, RCR <0.01 sédiment marin: Exposition 0.000359 mg/kg, PNEC 1.15 mg/kg, RCR <0.01 Rejet: Exposition 0.0008101 mg/l, PNEC 650 mg/l, RCR <0.01 Sol agricole: Exposition 0.0001295 mg/kg, PNEC 0.148 mg/kg, RCR <0.01

3. Détermination de l'exposition (Santé 1)

Méthode d'évaluation	Modèle- ECETOC TRA utilisé.
----------------------	-----------------------------

Professional use in lubricants

Exposition

PROC1 Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 0.037 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR <0.01

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.034 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR <0.01

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 0.147 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR <0.01

PROC2 Production ou raffinerie des produits chimiques en processus fermés continus avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.37 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.022

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

PROC3 Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 64.24 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.088

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 0.69 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.011

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 257 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.175

PROC4 Production chimique où il y a possibilité d'exposition

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 36.71 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.05

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.1

PROC11 Pulvérisation en dehors d'installations industrielles

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 220.3 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.3

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 12.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.204

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 881.1 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.6

PROC8a Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 257 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.35

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 1028 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.7

PROC8b Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement ou déchargement) dans des installations spécialisées

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 183.6 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.25

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 734.2 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.5

PROC9 Transfert de substance ou mélange dans de petits contenants (chaîne de

Professional use in lubricants

remplissage spécialisée, y compris pesage)

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 110.1 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.15

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 6.86 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.109

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 440.5 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.3

PROC10 Application au rouleau ou au pinceau

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 51.39 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.07

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 205.6 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.14

PROC13 Traitement d'articles par trempage et versage

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 110.1 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.15

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 440.5 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.3

PROC17 Lubrification dans des conditions de haute énergie et dans des opérations de travail du métal

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.2

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 27.43 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.435

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 587.4 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.4

PROC18 Graissage/lubrification général(e) dans des conditions d'énergie cinétique élevée

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 146.8 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.2

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 13.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.218

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 587.4 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.4

PROC20 Utilisation de fluides fonctionnels dans les petits appareils

Salarié - par inhalation, à long terme - local et systémique : exposition 73.42 mg/m³, DNEL 734 mg/m³, RCR 0.1

Salarié - dermique, à long terme - systémique : exposition 1.71 mg/kg p.c. /jour, DNEL 63 mg/kg p.c. /jour, RCR 0.027

Salarié - par inhalation, à court terme - local et systémique : exposition 293.7 mg/m³, DNEL 1468 mg/m³, RCR 0.2

4. Lignes directrices pour la vérification de la conformité avec le scénario d'exposition (Santé 1)

Guide de l'ECHA pour les utilisateurs en aval